

Le contentieux du travail : nouvelles perspectives

Agir
Fonder
Innover
Prouver

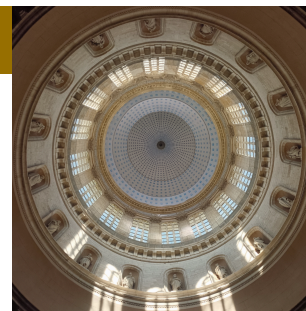
Vendredi 28 novembre 2025
9h30 – 16H30 Amphi 1

Site universitaire **Saint-Louis**
21, rue Saint-Louis, Boulogne-sur-Mer



PROGRAMME

COLLOQUE Le contentieux du travail : nouvelles perspectives



9h30-9h45

Accueil des participants

Déjeuner libre : 12h30-14h00

INTRODUCTION

9h45-10h00 → Le contentieux du travail : quelques jalons

Ylias Ferkane

Professeur des Universités en droit privé à l'Université du Littoral - Côte d'Opale

III. FONDER

14h00-14h20 → L'eupéanisation et/ou l'internationalisation des stratégies judiciaires

Nicolas Moizard

Professeur des Universités en droit privé à l'Université de Strasbourg

I. AGIR

10h-10h20 → L'action en justice au nom de l'intérêt collectif des syndicats : de la permission à la frustration

Morgan Sweeney

Maître de conférences en droit privé à l'Université de Paris Dauphine

14h20-14h40 → Le motif constitutionnel

Bérénice Bauduin

Maîtresse de conférences en droit privé à l'Université Panthéon Sorbonne

10h20-10h40 → Agir ensemble : action de groupe vs action groupée

Hélène Tissandier

Maîtresse de conférences en droit privé à l'Université de Paris Cité

14h40-15h00 → Classer l'inclassable : quel statut pour le Défenseur des droits à l'instance ?

Robin Medard Inghilterra

Professeur des Universités de droit public à l'Université du Littoral-Côte d'Opale

10h40-11h00 → Les prescriptions : un frein à l'action?

Julien Icard

Professeur des Universités en droit privé à l'Université de Paris Panthéon Assas

Pause : 15h00-15h15

IV. INNOVER

15h15-15h35 → La transformation des emplois générée par l'introduction de l'IA : une approche contentieuse

Catherine Minet-Letalle

Professeure des Universités à l'Université du Littoral-Côte d'Opale

Pause : 11h00-11h15

II. PROUVER

11h15-11h35 → La preuve par témoignages : quelle admissibilité pour quelle efficacité ?

Sabrina Mraouahi

Maîtresse de conférences en droit privé à l'Université de Strasbourg

15h35-15h55 → Le motif écologique

Julie Malet-Vigneaux

Maîtresse de conférences en droit privé à l'Université du Littoral-Côte d'Opale

11h35-11h55 → Droit à la preuve et données personnelles

Thomas Pasquier

Professeur des Universités en droit privé à l'Université de Paris Nanterre

16h00-16h30 → Table ronde sur les ateliers de l'après-midi

CONCLUSION

16h30-16h45 → Faut-il (encore) réformer la justice prud'homale?

Par les étudiants du Master 2 Droit de l'entreprise de l'Université du Littoral - Côte d'Opale.